Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 1 rabiaa I 1441
29 octobre 2019

N° 102

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3634**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **3636**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3641**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3643**
Avis aux créanciers **3650**
Convocations
Sociétés anonymes **3651**
Actes Administratifs
Avis au public **3654**
Divers
Avis au public **3655**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Office de la Marine Marchande et des Ports **3656**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement de mandat de directeur général

«Société de promotion Touristique Mohamed V» S.A

Société Anonyme

Capital social : 31.400.000 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba _ Tunis

Identifiant unique : 982975L

En vertu du Procès -Verbal de la réunion du conseil d'administration du 03/06/2019, enregistré à la Recette des finances Av. Habib Tharneur - Tunis, le 18/10/2019, sous le n° 19803738, quittance n° M81428 il a été décidé de renouveler le mandat de Madame Alia Belkahia en qualité de directeur général de la société pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

2019T01436SANB2

Avis de souscription

Augmentation du capital

SOCIETE ULYSSE LOGISTICS COMPANY

Société Anonyme au capital de 27 000 000 DT,

Siège social : RR34 Km 4,5 Route Boujardga 2090 Ben Arous.

Registre du Commerce : B01128692010 Tribunal de Première Instance de Ben Arous

MF : 1158986 E/A/M/000

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 03 octobre 2019 a décidé :

1- d'augmenter le capital social de la société, par versement d'espèces, d'un montant de 3 000 000 DT pour le porter de 27 000 000 DT à 30 000 000 DT à libérer entièrement à la souscription et ce par l'émission au pair de 300 000 actions nominatives nouvelles de 10 DT chacune. Les actions nouvelles seront créées avec jouissance à compter du 1er octobre 2019.

2- de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la souscription de l'intégralité des 300 000 actions émises à un seul actionnaire.

Dépôt des fonds provenant de la souscription

Au compte indisponible ouvert chez ATB, Agence Centrale du siège sous le numéro 01001020119201973264

Droit et délai de souscription

Les souscriptions seront reçues au siège social de la société du 30 octobre 2019 au 13 novembre 2019 inclus.

Toutefois, ce délai se trouvera clos par anticipation dès que tous les droits de souscription auront été exercés.

Dépôt provisoire

Le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 13 octobre 2019, enregistré le 14 octobre 20 19 à la recette de l'enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau sous le numéro 19506385 quittance 7778 a été déposé le 16 octobre 2019 au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous sous le numéro AC 021752019.

2019R02378SANB2

Avis aux actionnaires

MITIGAN CIB SA

Société anonyme

Au capital social de 50.000 DT

Siège social : résidence des Ambassadeurs. BLOC 4.1.2 immeuble A, rue de la feuille d'érable, les jardins du LAC II, 1053, Tunis, Tunisie

Registre de commerce : B01237802015

Matricule fiscal : 1431482M

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 26/07/2019, il a été décidé une augmentation de capital de 5.050.000 DT pour être porté de 50.000 DT à 5.100.000 DT par la création de 50.500 Actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DT l'une par conversion de créance certaine, liquide et exigible sur la société au titre de compte courant associé d'un montant de 5.050.000 DT.

La souscription de ladite augmentation du capital sera réservée à MITIGAN SA.

A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription par les anciens actionnaires.

L'assemblée générale Extraordinaire du 26/07/2019 a donné tous pouvoirs au conseil à l'effet d'accomplissement de toutes les formalités légales et nécessaires pour la régularisation de l'augmentation de capital susvisée et sa réalisation définitive.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 07/10/2019 sous le n°AC011692019.

2019403378SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société khalil de ventes des eaux minérales et des boissons gazeuzes en gros

Société à responsabilité limitée

Capital Social : 15.000 Dinars

Siège Social : Avenue Ali Ibn Abi Taleb n°2 cité Essaima Aouina Marsa 2046

Identifiant unique 1275763V

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire tenue le 29 août 2019, enregistré à la recette des finances La goulette selon quittance n° M100711 du 5/9/2019 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°201958628 le 9/9/2019.

A été décidé de nommer Mr Moez Sakka commissaire aux comptes de la société pour trois ans 2019,2020 et 2021.

2019R02379SRLB2

Business marketing consulting company

Société à responsabilité limitée

Capital social : 20.000 Dinars

Siège Social : 62 bis, Avenue de l'Union Maghrébine Arabe, Immeuble Nesma, Appartement B27, 2036 la Soukra- Ariana

Matricule Fiscal 1247746L/A/M/000

Identifiant unique : 1247746L

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire tenue le 05 septembre 2019, enregistré à la recette des finances rue du paradis Ariana selon quittance n° M011416 en date du 06/09/2019 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°201958634 le 09/09/2019

A été décidé de nommer Mr Moez Sakka commissaire aux comptes de la société pour trois ans 2019, 2020 et 2021.

2019R02380SRLB2

STE l'avenir S A R L

Capital : 20.000 D

Adresse : 08 Rue chimie Zone industrielle Sidi Rzuig Mégrine Ben Arous

MF : 000MNI454179G

Suivant assemblée générale extraordinaire enregistrée à la recette des finances de Mégrine le 19/09/2019 enregistrement n° 19603873 quittance M069573 une copie a été déposée au registre nationale des entreprises sous n°1454179G en date du 22/10/2019 dossier n° 201968638

- Il a été convenu d'approuver le processus de vente relatif à la propriété, qui appartient à la Sté l'avenir soumise au numéro de taxe immobilière 26208, et de donner à Mme Shalabiya Yacoubi, une influence totale sur la signature et la conclusion du contrat pour cette propriété, pour toute personne intéressée par l'achat et à un prix non inférieur à 210 000 000.Donner les pouvoirs

- Donner aux partenaires l'influence du détenteur d'une copie de cet enregistrement pour mener à bien toutes les procédures légales de publication et de publicité.

2019R02386SRLB2

Société - Comfy Meuble

SARL au capital de 5.000 dinars

Siège social : la ceinture n°1 entre kaied M'hamad et Teniour Sfax

MF : 1260965B/B/M/000

IU : 1260965B

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 16 octobre 2019 enregistré à la recette des finances gremda Sfax le 21 octobre 2019 quittance n° M090411 enregistrement n°19502443 dont un exemplaire a été déposé au bureau du registre national des entreprises auprès de l'agence de promotion de l'industrie de Sfax dossier n°201968813 du 22 octobre 2019, il a été décidé :

1) Approbation de la date; lieu et délibération de l'assemblée,

2) cessation de l'activité de la société à la date du 16 octobre 2019 et décision de dissolution anticipée par volonté des associés avant expiration de la durée.

3) Riadh Kharrat est nommé liquidateur de la société.

2019X01301SRLB2

Clôture des travaux de liquidation

Société Mister Car Plus, en liquidation

SARL au capital de 5 000,000 DT

Siège social : Route de Téniour Km 9, 3041 - Sfax.

Identifiant unique : 1526565M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/10/2019, tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 16/10/2019 (N° d'enregistrement 19707289, Quittance n°M007738) ; il a été décidé , la lecture et l'approbation du rapport du liquidateur, les états financiers liquidatifs arrêtés au 30/06/2019 ; l'approbation de clôture des travaux de liquidation, l'approbation de la distribution du reste de la liquidation; et quitus au liquidateur.

Une copie du procès-verbal, du rapport du liquidateur, des états financiers liquidatifs ont été déposées au centre national du registre des entreprises - Sfax en date du 22/10/2019 sous le numéro 201969251.

2019X01313SRLB2

Augmentation de capital

«Amphenol Tunisia SARL» Société à responsabilité limitée

RNE : 1072484 P

Siège social : Zone Industrielle El Fahs 1140 Capital social : 10.000 dinars

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/04/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés El Fahs à la date du 08/05/2019 enregistrement n°19500653, quittance W19319 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises de Zaghouan sous le n°201929424, les associés ont décidé ce qui suit :

1. Augmentation du capital de la société d'un montant de 3160000 dinars par Incorporation de réserves.

Le capital social est porté de 10.000 de dinars à 3.170.000 dinars par la création de 316000 actions nouvelles de 10 dinars chacune

2. Modification de l'article 6 et article 7 des Statuts de Amphenol Tunisia Sarl portant sur le capital social.

2019U00063SRLB2

DANA SHOES SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital Social : 10.000 Dinars

3, rue Khereddine Pacha, Km 6, Route de Bizerte, Zone industrielle

De M'Nihla, 2094 Ariana

M.F : 1161745/N/A/M/000

*Suivant un Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/10/2019 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 16/10/2019 sous 1 QN°MI05760EN°19703816 & Suivant Acte de cession du 14/10/2019 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 16/10/2019 sous QNM1055177EN°19103805 & suivant statuts mis à jour du 14/10/2019 enregistrés à la recette des finances Cité Ettadhamen le 16/10/2019 sous QN°M105762EN°19703817

* Les associés ont approuvé les cessions de parts sociales;

* Suite à la démission des gérants, les associés ont décidé de nommer Mr.Aldo Chelini, Mr Alberto Zunino et Mr Marco Cisbani en qualité de gérants pour une durée indéterminée, avec détermination des pouvoirs des gérants;

*Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés

* Dont un exemplaire du P.V, de l'acte de cession et des statuts mis à jour ont été déposés à centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1161745N en date du 21/10/2019.

2019403355SRLB2

Société Manufactures Claudia Tunisie (MCT) SARL

Société à Responsabilité Limitée Non - Résidente

Capital Social : 450.000 Dinars

Av. 7 Novembre, Fouchana, 2082 Ben Arous

M. F : 1583420/P/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 14/l0/2019 enregistré à la Recette des Finances Fouchana le 16/10/2019 sous QN°M081830EN°19804340 & Suivant Acte de cession du 14/10/2019 enregistré à la Recette des Finances Fouchana le 16/10/2019 sous QN°M081829EN°19804339 & suivant statuts mis à jour du 14/10/2019 enregistrés à la recette des finances Fouchana le 16/10/2019 sous QN°M081835EN°19804341

* les associés ont approuvé la cession d'une part sociale;

* suite à la démission de la gérante, les associés ont décidé de nommer Mr. Aldo Chelini, Mr Alberto Zunino et Mr Marco Cisbani en qualité de gérants pour une durée indéterminée, avec détermination de leurs pouvoirs;

*Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés

* Dont un exemplaire du P.V, de l'acte de cession et des statuts mis à jour ont été déposés ait centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1583420P en date du 21/10/2019.

2019403356SRLB2

Société ACCES BAT

SARL au capital de 100.000 Dinars

Siège social : 68 Avenue Fatouma Bourguiba 2036 Soukra

M.F : 1266687Z/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 09/12/2016, enregistré à la recette des finances Ariana, le 10/12/2016 sous le n° 16710624, quittance M134546, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Ariana, le 03/01/2017 sous le n° D0320792012, il a été décidé :

- Ajout d'une activité représentée dans le commerce de machines à café et restaurants.

2019403379SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances la goulette le 17/10/2019 n° de quittance 114439 n°d'enregistrement 19206163 Mme Asma Ben Kram a vendu à Mlle Ema tallah Touijer tout le fonds de commerce sis au 35 Av Mongi Slim Laouina exploité en tous commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être présentée entre les mains de maître Adel ben Youssef au 23 rue 18 janvier 1952 Ariana 2080 imm Amen centre Bloc B-1-3 et ce dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Le Temps» et «Essabeh» le 23/10/2019.

2019T01429FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30/08/2019 enregistré à la recette des finances lagoulette Tunis le 14/10/2019 sous le n° de quittance 113170 numéro d'enregistrement 19206098 Mme Najoua bent Mohamed ben ferah Andolsi vend et cède à Mme Hafsiya bent Mohamed Jabou la totalité du fonds du commerce sis n°5 avenue Farhat Hached le Kram Guarbi Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au jort et en faite chez la vendeuse au 41 rue Bayrem Tounssi Cartage Birsa Tunis.

Cet avis a été publié le 25/10/2019 aux deux journaux Chourouk et Le Quotidien.

2019T01430FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. daté du 4/10/2019 enregistré à la recette des finances, cité administrative Ariana le 8/10/20 19 n° de quittance M 11960 5 n° d'enregistrement 19204545 Mr Aymen Ben Hichem Mehdoui CIN 09336521 demeurant à 21 rue de Mouritanie Sousse a vendu à Mr Noemene Ben Kassem Zemni CIN 08337160 demeurant à 14 rue de Bayrout Ariana la totalité du fonds de commerce exploité en tant que restaurant Fast-food sis à 14 rue Ali Elbalhouene Ariana

Les oppositions doivent être reçues à l'adresse de l'acheteur ci - dessus indiquée dans les 20 jours de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce est parue au journal Dar Assabah du 18/10/2019.

2019T01433FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant un acte SSP, enregistré à la recette des finances Fouchana le 10/09/2019, quittance n° M073302 enregistrement n°19203710 Mr. Ahmed Suissi a vendu à Mme.Zmorda Thaief Allah, le fonds de commerce consistant au café Almahatta exploité dans le local situé à l'avenue 20 mars Naasan ben Arous

Les oppositions doivent être adressées au Siège du fonds de commerce vendu et au bureau de maître Bacha Faouzia sis la residence Dorrat el Mourouj 6 el Mourouj, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au JORT, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 20/09/2019.

2019R02388FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte daté du 18/10/2019 enregistré le 18/10/2019 à la recette des finances Hammam Chatt quittance M033015 enregistrement n° 19201833, Amine Ben Mahmoud Ben Ahmed C.I.N. 09807610 a vendu la totalité du fonds de commerce sis à 59 Résidence El Mourjen Batiment «D» Rez de chaussée, Borj Cédria à Ahmed Ben Abdel Hamid Hfaiedh C.I.N. 06497665.

Les oppositions peuvent être reçues, dans un délai de 20 jours à partir de publication au JORT chez L'acheteur Ahmed Hfaiedh sis à 28 Avenue La République, rue 2, Soliman et passé de délai sont nulles et non avenues toute les oppositions.

Le présent avis a été publié dans le journal Alchourouk le 26/10/2019.

2019R02389FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

Suivant Acte SSP et annexe au contrat de vente du fonds de commerce, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 04/03/2019 et le 23/10/2019 sous n°19200743 - 19203851 Quittance n°M000819-0 04285. La Société 3 Oranges, (1. Unique : 1375478/Z), représentée par Mme Hamida Karoubi, titulaire de la CIN n°04537076, a vendu et cédé à la société beauty Bar Sousse, encours de constitution, représentée par Rym BEN Lagha, titulaire de la CIN n°07450296 la totalité du fonds de commerce du local destiné vente prêt à porter (RC : B09228032014), sis à Av. des Orangers n°11 Khézama Est Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 25/10/2019.

2019S01185FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/09/2019 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 07/10/2019 quittance n°96254 enregistrement n° 19204721 Monsieur Arfaoui Sami titulaire de la CIN 04474951 a cédé à Monsieur Frahani Habib titulaire de la CIN 07546453 le fonds de commerce sis immeuble rue Mamoun n° 13 avec tous ces éléments corporels et incorporels destiné, à la restauration.

Le délai : fixé pour les oppositions est de 20 jours à Compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et ce entre les mains de l'acheteur au siège du fonds de commerce.

Cet avis est publié au journal «Alchourouk» du 25/10/2019.

2019S01191FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Diar El Wafa Sfax le 09/10/2019 sous le n° :19204840 quittance n° :100729, Sté Pâtisserie Nozha (Identifiant unique : 1141986T) dirigé par Mme Charfi Nozha CIN 01083859, demeurant à la route de Tunis Km 2 ,5 Sfax a vendu à Mr Hamza Majedi CIN 08798816 demeurant la Résidence Asma Ennasrlah Sfax la totalité du fonds de commerce (Pâtisserie) exploité au local sis rue Majida Boulila Imm. Khanfir 3000 Sfax avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont reçues à l'adresse de la vendeuse route de Tunis Km 2,5 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh le 22/10/2019.

2019X01302FCCC2

Vente d'un fonds de commerce sis à Sfax

Suivant acte sous seing privé légalisé à la municipalité de Sfax le 25/09/2019 rédigé par Maître Yaiche Abdessatar avocat à Sfax , enregistré à la recette des finances de Jebeniana le 26/9/2019 sous le n°19201162, reçu M042246 Monsieur Zarouk Hédi Ben Salem a cédé à Monsieur Slimen Fawzi Ben Mansour la moitié de la totalité du fonds de commerce sis à route de Mahdia Dheraa Beni Zied Elamra Sfax destiné café de 1ère catégorie avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de 2.000 dinars.

Les oppositions doivent être formulées auprès de Monsieur Ben Slimen Ali sis route de Mahdia Km 25 Elktatna Elamra Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal alchourouk le 15/10/2019 page 27.

2019X01304FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 9/10/2019 et enregistré à la recette des finances Sekit Eddeir Sfax le 17/10/2019, sous le numéro quittance M057716 et numéro d'enregistrement 19201395, Karim Ben Nasr Ben Abdallah El Haj Abdallah titulaire de la C.I.N n°08654452 a vendu à wael ben Moncef ben Hédi Rbei titulaire de la C.I.N n°08172991, la totalité du fonds de commerce exploité en restaurant, sis à route el mahdia km 10 Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez Maître Garbaa Ines épouse drira, route 14 janvier rue Ahmed Aloulou - immeuble Essia - 4éme étage -Sfax.

Un extrait de cette annonce a été publiée dans les journaux ASSABAH et Le TEMPS le 24/10/2019.

2019X01306FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé légalisé rédigé par maître Mondher Choura avocat à Sfax, enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 16 octobre 2019 sous le numéro 19203504 quittance numéro M097049, la société super prix plus représentée par son gérant Anis Guirat a cédé à Imed Khcharem la totalité du fonds de commerce d'un magasin de vente de produits alimentaires et produits d'entretien sis à route de Tunis km 1 avenue moussa n°15 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de quarante mille dinars (40 000 d).

Les oppositions doivent être formulées chez monsieur Anis Guirat gérant de la société cédante à son adresse route de Saltnia km 5.5 dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux chourouk et le quotidien à la date du 22/10/2019.

2019X01307FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 04/09/2019 et enregistré à la recette de finances Gremda Sfax le 10/9/2019, sous le numéro quittance M080514 et numéro d'enregistrement 19202115, Abderrahmane Fakhfakh titulaire de C.I.N n°08896109 titulaire de C.I.N n°08754984, a vendu à Tawfik Ben Omar titulaire de C.I.N n°08841389, la totalité du fonds de commerce exploité en tant que lavage, sis à Sfax immeuble Yousr, Magasin n° 5 Sfax.

Vente d'un fonds de commerce

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez le vendeur sis à route sidi Mansour Km 6 Sfax.

Un extrait de cette annonce a été publié dans le journal Echourouk du 26/10/2019.

2019X01309FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant un Ecrit en date du 02/09/2019 enregistré à la recette des finances Médnine le 22/03/2019 quittance M085492 Mr Kadri GAZHAR titulaire de CIN n° 03018712 a vendu son fonds de commerce Sis à souk Iibiya Medenine à activité vente articles divers à Mer Belfadhel Hadi Titulaire de CIN n° 00194498

Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT extrait de cette vente publié au chourouk le 06/09/2019.

2019M00371FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 04/09/2019, enregistré à la recette des finances Djerba le 20/09/2019, numéro d'enregistrement 19203465, numéro de reçu M079358, Monsieur Saber Ben Hssine Yahya, commerçant, demeurant à Taourit Houmet Souk Djerba, a vendu la totalité du fonds de commerce à usage commerce : station de services de lavage de véhicule, vidange et articles de véhicules et accessoires, sis à avenue Salah Ben Youssef Houmet Souk Djerba, avec ses éléments corporels et incorporels, et ce à Monsieur Yassine Ben Mokhtar Ben Slema , employé à l'étranger, demeurant à Boughrara Mednine, selon les conditions indiquées au dit contrat.

Toutes les oppositions doivent êtres faites à l'adresse du fonds de commerce sis à avenue Salah Ben Youssef Houmet Souk Djerba dans les délais légaux : 20 jours de la date de la publication de cet avis à la même adresse de local.

Cette annonce a été publiée au journal «le temps» en date du 26/10/2019.

2019M00372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SS privé en date du 07/10/2019 enregistré à la recette des finances de Gannouch Gabès le 09/10/2019 n°M016273 et 19200363 MR sasi ben Mohamed ben sasi Hajjaj sis à avenue Hafed Ebrahim Gannouch Gabès a vendu à me jaber ben Ali ben belgasem abderrazag sis avenue el Biaa n° 19 el Matwiaa Gabès la totalité du fonds de commerce (RESTAURANT) avec tous les éléments corporels et incorporels .Prix : 15500D000

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur me Jaber ben Ali ben Belgasem Abderrazag « à avenue el Biaa n° 19 ° Matwiaa Gabès» qui sera considérée comme domicile élu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au .JORT .Cet avis a été publié aux journaux le quotidien et achourouk le vendredi 25/10/2019.

2019Z00186FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte écrit soussigné daté du 24/09/2019 et inscrit à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 24/09/2019 reçu numéro M55593, Mr bel Mabrouk Salah Ben Salem Ben Ahmed vend à Mr Bouhala Khyreddine Ben Mokhtar Ben Issa tout le fonds de commerce avec tous les éléments matériels et moraux exploités avenue de la République de Gabès, qui est une boutique (articles ménagers) toutes les obbosition faites entre les mains de Mr bel Mabrouk Salah Ben Salem Ben Ahmed démeurant Biwad El Ramel El Hicha Metwiya Gabès dans les vingt jours suivant la date de publication au Journal officiel de la République de Tunisie.

2019Z00187FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 30/9/2019 enregistré à la recette des finances Hammamet le 11/10/2019 sous le numéro M127961 enregistrement 196004660, Monsieur «Badreddine Bacha» CIN numéro 06296005 vend l'ensemble du fonds de commerce exploité en tant que café sis à avenue Hédi nuira Hammamet à Mr Kabil Araari CIN numéro 09760596. Les oppositions sont recevable pendant vingt jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT et doivent être adressées à la demeure du maître Tarek Sghaeir sis à avenue de la république Hammamet.

Cette annonce est publiée dans les journaux la presse et essahafa le 19 - 10 -2019.

2019N00585FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous Sieg privé du 12/04/2019 enregistré à la recette des finances de Mateur le 15/04/2019 sous le n° 19200831, quittance n° M025549 M. Ahmed ben Jelil Ben Hassan El Mamlouk, titulaire de la CIN n° 00499257, demeurant à rue Sidi Soltane n° 20 Tunis, a vendu à Mme Ikbel Bent Youssef Béjaoui, titulaire de la CIN n°08996579, demeurant au n°7 Cité El Mostakbal, Mateur, la totalité d'un fonds de commerce sis route Tabarka, Km 75, Ghézala, Bizerte Pharmacie aves ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse indiquée ci - dessus dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien» et «Echourouk» le 24/10/2019 sous le n° 5740.

2019W00272FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente en date du 11/10/2019 et 13/10/2019 enregistré à la recette des finances Beb Souika le 14/10/2019 sous le numéro du reçu M075527 et le numéro d'enregistrement 19202644 Ibtissem Ben Dahman titulaire de la carte d'identité numéro 0833086 demeurant à résidence Hédi Nouira villa 1.3 Ramla Borj le wazir Ariana a vendu à Hédi Belhechmi titulaire de la carte d'identité numéro 04468354 demeurant à 41 avenue de la liberté troisième étage la totalité du fonds de commerce (éléments morales et matériels) destiné à tout usage commercial situé à n°2 l'intersection entre rue Beb Souika et Rue Jraba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et cela dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 23/10/2019.

2019403360FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 07/06/2018 enregistrée à la recette des finances de La Marsa le 12/06/2018 quittance n° 31509 enregistrements n° 18203281 MR. Salah Ben Hamida Ben Habib Bou Saiidi titulaire de la CIN n° 07802511 délivrée le 19/04/2017 a vendu à MR. Sami ben Mabrouk al Aiid khleifi titulaire de la CIN n° 09084880 délivrée le 28/05/2012 d'un fonds de commerce d'un café de première classe sis à rue Kowait numéro 6 Jbel El Khaoui la Marsa.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 25 octobre 2019.

2019403361FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte soussigné privé en date du 27 mai 2019 enregistré à la recette des finances à Borj Louzir Ariana le 31 mai 2019 quittance n°M046265 d'enregistrement n° 19201386 monsieur Walid Mouadib a vendu à monsieur Abdel Majid Dhifli le fonds de commerce exploité dans le local situé à cité Behi Ladgham n° 7 Ariana à usage de magasin de vente produits alimentaires avec tous ses éléments incorporels et corporels.

Les oppositions seront reçues dans les délais suivant la publication du présent avis au JORT dans le domicile élu du Maître Ahmed ben si Mohamed sis à 67 av Habib Bourguiba Ariana 2080. Sachant que la vente a été publiée dans deux journaux le 31/07/2019 Al chourouk et le quotidien.

2019403370FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte soussigné privé en date du 27/11 /2018 enregistré à la recette des finances rue l'Autriche le 20/12/2018 quittance n°M046265 enregistrement n°19201386 Monsieur Ahdi Kouri a vendu à Madame Selma Dhifleoui le fonds de commerce exploité dans le local situé au n° 37 rue Osman Elbahri Tunis à usage fast food avec tous ses éléments incorporels et corporels.

Les oppositions seront reçues dans les délais suivant la publication du présent avis au JORT dans le domicile élu du vendeur sis à 37 rue Osman Elbahri Tunis. Sachant que la vente a été publiée dans deux journaux le 31/07/2019 Al chourouk et le quotidien.

2019403371FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant acte SS rédigé par Maître Mehrez Hanafi avocat le 4 octobre 2019, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 10 octobre 2019 n° de quittance M85669, n° d'enregistrement 1922899, la société Tunisienne d'informatique et Electronique (S.T.I.E) son représentant légal Anouar Zaghdoud enregistré au registre national des entreprises sous le n° 1102958 domicilié au bureau n°6 couloir soula rue Iran-Tunis a vendu le fonds de commerce destiné au service informatique à Monsieur Atef Lassouad son domicile au rue Assad ibn fourat n° 64 Denden - Manouba avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont à former entre les mains de la venderesse à son domicile élu, dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée le 22 octobre 2019 dans le journal «le Quotidien».

2019403376FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14/10/2019, enregistré à la recette des finances de la rue Hbib Thameur Tunis sous numéro 19203787 quittance n° M82176, les héritiers de feu Malika Chbil qui sont Mounir Chbil, Yassine Chbil et Alia Chbil élisant domicile au na 32 rue Abdelwahed Hamda El Menzah 9, Tunis, ont cédé la totalité du fonds du commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité d'exploitation de Pharmacie sis au numéro 18 rue de Rome Tunis, inscrit au registre de conunerce auprès du registre national. des entreprises sous l'identifiant unique n°0723840E, à Mr Haykel Chaabouni demeurant à la résidence El Badr 7 Rue de la liberté el Menzah 5 Ariana au prix global de un million Trois cent Mille Dinars (1.300.000 dt). La part de Melle Alia Chbil, étant mineure, a été cédée sous ordonnance du juge sous numéro 13340 du 03/10/2019 et a été évaluée à Trois cent vingt cinq Mille Dinars (325.000 dt) du prix total. Toute opposition doit être déposée dans un délai de vingt jours à partir de la présente annonce entre les mains de Maître Fatma Bouassida Triki, avocat rédacteur de l'acte, demeurant au centre Urbain Nord, Yesmine Tower, Bloc B, 4ème étage, bureau B 4-3 Tunis 1082, tout en indiquant que seule la première tranche du prix s'élevant à trois cent quatre vingt dix mille dinars (390.000dt) a été consignée chez le rédacteur de l'acte, et que la deuxième tranche s'élevant à neuf cent dix mille dinars (910.000dt) faisant l'objet de financement par crédit bancaire, a été consignée chez la banque de Tunisie.

La présente cession a été publiée au journal Le quotidien du 25/10/2019.

2019403380FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Habib thameur le 21/10/2019 enregistrement n° 19303750 Quittance n°M81610 Mr Gomri Taher Loue à Mr Zayani jamel tout le fonds de commerce exploité au vente prêt à porter situé an 15 rue d'Espagne Tunis.

Les oppositions doivent être déposées entre les main du locataire domiciliée au 10 rue d'hiver -bab Aljazira - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication du présent avis au Jort.

2019T01435FCCC3

Résiliation d'un contrat de location et renonciation d'un fonds de commerce

Par acte de résiliation du contrat de location et de renonciation d'un fonds de commerce enregistré à la recette

des finances Rue Al jazira - Tunis en date du 11/10/2019, reçu n° M064158 et enregistrement n°19202490 il a été procédé à la résiliation du contrat de location enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira Tunis en date du 17/05/1995 registre B1 page 64 colonne 474 lié Mr Marouen ben Fethi Ben Ghorbal qui a désigné son contact au magasin n° 358 sise au deuxième étage du centre commercial de palmarium 1000 - Tunisie - et la société Tunis center en son représentant légal inscrit au Registre national des entreprises d'un Identifiant unique n°0033245A dont le Siège Social est à Tunis, 4, Rue de Grèce - 1000 Tunis.

C'est aussi, suite au contrat ci-dessus mentionné, il a été procède à la renonciation de tous les autres éléments du fonds de commerce relatif à la dite résiliation au profit de la Tunis center en son représentant légal.

Toutes les objections seront acceptées à la société Tunis center à son siège 4, Rue de Grèce 1000, dans Un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication du présent annonce au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal "Chourouk" le Lundi 21/10/2019.

2019T01437FCCC3

Résiliation d'un contrat de location et renonciation d'un fonds de commerce

Par acte de résiliation du contrat de location et de renonciation d'un fonds de commerce enregistrée à la recette des finances Rue Al Jazira - Tunis en date du 14/10/2019, reçu n° M064191 et enregistrement n°19202491, il a été procédé à la résiliation du contrat de location enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira - Tunis en date du 11/03/1997 registre A1 page 24 colonne 172 lié Mme Meriem Bent Salem Ben Ahmed Ben Ghorbal la Veuve de Feu jamel Ben El Makki Ben Ghorbal - Mme Mayssa Bent Jamal Ben El Makki Ben Ghorbal et Mr Morched Ben Jarnel Ben El Makki Ben Ghorbal qui ont désigné leur contact au magasin n° 309 sise au deuxième étage du centre commercial de palmarium 1000 - Tunisie et la société Tunis center en son représentant légal inscrit au registre national des entreprises d'un identifiant unique n°0033245A dont le siège Social est à Tunis, 4, rue de grèce - 1000 Tunis.

C'est aussi suite au contrat ci-dessus mentionné, il a été procédé à la renonciation de tous les autres éléments du fonds de commerce relatif à la dite résiliation au profit de la Tunis center en son représentant légal.

Toutes les objections seront acceptées à la société Tunis center à son siège 4, Rue de Grèce 1000, dans un délai maximum de vingt jours à compté de la date de publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal "Chourouk" le Lundi 21/10/2019.

2019T01438FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Location de fonds de commerce à Mohamed Bin Addul Hamid bin Saleh swaid

Par contrat de location daté du 6/12/2008 et enregistré auprès de la recette de finance le 24/04/2009, le numéro 9201435 a le numéro de quittance 0288113 à la Recette des finances Victor Hugo, qui a été convenu par les parties en vertu du présent contrat.

2019S01186FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 04/02/2006, enregistré à la recette des finances Jendouba le 17/10/2019, n° d'enregistrement 19303134, quittance n° M 070637, Madame Hajji Zoubadya bent tijani titulaire de la CIN N°02462291 délivrée le 07/01/2005 a loué la totalité du fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels situé au 18 Avenue Habib Bourguiba Jendouba exploité à la vente de Fruits Secs à Monsieur Abidi Hichem ben Mohamed titulaire de la CIN n°07790558 délivrée le 17/04/2006.

Toute opposition demeurant à tenue à l'adresse du fonds de commerce dans les délais légaux de 20 jours à partir de est la date de publication de cet acte au journal officiel de la république Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 23/10/2019.

2019C00100FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 05/03/2013 enregistré à la recette des finances de Djerba houmet soug le 05/03/2013 sous le n° d'enregistrement 13300652 quittance n°M011014883, Mr. Mandhouj Abdelmajid, titulaire de la CIN N°03515418, a loué à Mr Bessem El mandhouj, titulaire de la CIN N°09129678 la totalité du fonds de commerce destiné au commerce artisanale place Mohamed si Ali houmet souk djerba.

2019M00374FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Syndic Immeuble BELLISSIMA

Ennaser 2

Suivant PV du 30/06/2019 enregistré le 05/08/2019 sous le n°19805425 quittance M079512 il a été constitué le Syndic de la résidence BELLISSIMA et élection des ces membres comme suit :

Président : Ramzi Karoui

Trésorier : Imededdine Bazar bacha

Membres : Hamadi Zaidi

Noura Eschikh

Approbation de la mairie de l'ariana le 07/10/2019 sous le n°4663.

2019R02381APSF1

Constitution du syndic des copropriétaires de la résidence «BAAL»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 23 février 2019 enregistré à la recette des finances Ariana sous le numéro 19703861, la quittance n°074187 du 30/05/2019. Le syndicat des copropriétaires de la résidence BAAL sise à rue ibn Arabie sidi Daoued la Marsa, s'est constitué et a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : MR Kanzari Mohamed

Vice-Président : MR Slim Tmami

Trésorier : MR Mounir Kamoun

Membres : MR Sami Mcharek et Mme Abir Cherif

2019R02385APSF1

Constitution de syndic du complexe résidentiel et commercial « OMNYA » à corniche Hergla Sousse

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndic du complexe résidentiel et commercial "OMNYA" à corniche Hergla Sousse qui a lieu au local du syndic en date du 09/02/2019, et enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance le 18/02/2019 sous le numéro 9105, quittance n°326 et à la municipalité Hergla le 17/10/2019 sous le numéro 3469 a précisé qu'après lecture et approbation des rapports morale et financier du syndic, a eu lieu l'élection du nouveau syndic comme suite:

1/ Président : Mr Salem Maaoui

2/ Secrétaire général : Mr, Mohamed Fadhel Hamdi

3/Trésorier : Mr Kamel Taktek

4/ Vice Président : Mr Wessim Jammousi

5/ Vice Secrétaire général : Mr Mahdi Toumi

6/ Vice Trésorier : Mr Mohamed Bouraoui Sabkhi

7/ Membre : Mr Sahbi Lajnef

2019S01182APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association «Défi» pour la protection des enfants autistes à Tozeur,

Siège social : division de promotion sociale Tozeur, route Nefta 2243.

- Encadrement des enfants autistes en matière de réhabilitation, d'éducation spéciale, et de formation.

- La sensibilisation aux causes et aux symptômes da l'autisme et les moyens de son contrôle et la prévention de ses effets.

- L'intégration des enfants autistes dans leur milieu familial et social.

- Le comité directeur :

- Objet de l'association : Association à caractère social pour la prise en charge des enfants autistes.

- ObJectits de l'association :

- président : Thameur Abbas

- Secrétaire générale : Soulef zouba

- Trésorière : Sawsen andolsi

2019100055APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires de la résidence port Yessmine à yessmine Hammamet

Selon le procès verbal de l'assemblée générale tenu le 4 août 2019 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 15 août sous le n° 107561 et déposé à la municipalité de Hammamet le 21 août 2019

Ont été élu :

- Nacer Eddine Aboudi : Président

- Hassen Sallem : Vice Président

- Abdejlil Benour : Contrôleur de dépense

- Mokhtar Landolsi : Trésorier

- Semi Sarray : Secrétaire général

- Med Abderachid Segni : Membre

- Rached Glenza : Membre.

2019T01432APSF2

Procès verbal de la réunion syndicat des copropriétaires cité Founoun Tabarka

Suite à la réunion de syndicat en date du 30 août 2019 deux copies de ce procès ont été remises à la recette des finances de Tabarka sous le n° Mo35714 enregistrées sous le n°19701121

D'après la dictée de ces deux procès morals et financiers a été décidé ce qui suit :

1- Retenu de la participation des copropriétaires sans augmentation pour l'année 2019- 2020. 15.000 par mois pour chaque appartement et 10.000 pour chaque point de commerce.

2- L'application de l'assemblée sur les deux procès verbaux

3- Accord général sur le nouveau comité (2019-2020)

1· Lamine Askri : président syndic

2- Chedly Alaoua : vice président

3-Aissa Saidi : Trésorier

4-Salah Khadraoui : Secrétaire général

5- Houcine Chihi : vice secrétaire général

6- Ahmed Gharbi : Membre

7- Amor Rouissi : Membre

8- Mohamed Hédi Balti : Membre

9- Sihem Awled saad : Membre

10- Yesmin taghouti : Membre

11- Nesrine jouini : Membre

2019C00099APSF2

SYNDICAT

Résidence les orangers

Av. de L'Environnement

La Soukra

Suivant Procès Verbal de l'assemblée générale élective en date du 06/10/2019 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 10/10/2019 sous quittance numéro 112356 dont il a été procédé à l'élection des membres du syndicat comme suit:

-Président : Mr Nouira Kamel

- Secrétaire général : Mr Hachemi Adel

- Trésorière : Mme Chekir Nesria

- Membres : Mme Sebai Amel et Mr Kalai Moez

Les chèques sont signés conjointement par Mr. Kamel Nouira et Adel Hachemi

2019403358APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet maître yahia chaker

M.F M 6515811F/A/P/000

71.257.859

A la demande des héritiers Braham Boukhriss son épousse et ses enfants demeurant à Tunis 1 rue Tatouane

Contre la partie saisie : Ameur Messai CIN n° 00611959 demeurant à 12 rue Hassen Ben Nooman Menzah 7

A la diligence de Maître Yahia Chaker avocat à la cour de cassation 38 rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet de TF n° 6295 Ariana consistant en un terrain de 1044 m2 sis à Menzah 7 rue Hassen ben Nooman n° 12 bâtis d'une villa composée d'un sous sol, RDC, et étage et comprenant 2 salons, 12 chambres, 2 salles de bain, 2 cuisines, salle de sport, dressing, salle d'eau et 2 garages de 100 m2.

Mise à Prix : 1.417.851 d600 frais en sus

Date et lieu de la vente : Lundi 25/11/2019 à 9h00 devant la chambre du tribunal de 1ére instance de l'Ariana

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01428VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 rue Abderrahman ibn Aouf Menzah Ariana

Tel/FAX 71-239601

M.F 222720KAP000

Apres déduction de 40 %

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A inscrite au R.C à Tunis sous le n°B 182331996 représentée par son P.D.G sise à Tunis rue Hédi Nouira

2) Débitrice principale société Fruit center, S.A, R.C B162251999, représentée par son RL 5 Sise à rue Mokthar Attia n° 35 Tunis

3) M. Lamjed ben Hmida ben Adda gérant de société , CIN 305699, demeurant au KRAM 19 rue Habib Thameur - Gouvernorat de Tunis

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha avocat 3 rue Abderahman ibn Aouef Menzeh Ariana. M.F 222720KAP000

4) l'immeuble mis en vente : Ce sont des parts de 12600 m2 de la totalité des parts de 20100 objet du T.f 47620 Ariana dénommée « Ben Adda » sa superficie réelle de 9095 après déduction de 3050 m² pour l'agrandissement du canal et la rue du coté est situé au bordure de RR n° 533 route de jaafar km 7,5 Sidi Amor Boukhtioua gouvernorat de Ariana. C'est un terrain où il a été bâti des hangars de frigorification et administration avec des chambres froides au nombre de 5 avec un local pour les machines, la surface couverte de cette partie est de 2795 m2 et la chambre de machine couverte de 30m2 .le cote ouest, son entrée est par le sud ou on accède à la chambre du choix des dattes avec 5 chambres froides et une autre salle des machines avec W.C , vestiaire et un couloir pour la mise en boite des dattes, et une autre salle pour la préparation des dattes, la surface couverte est de 3027 m2 et la partie couverte en béton armé est de 320 m2 . L'administration au coté ouest du bâtiment où on accède par des escaliers non couverte jusqu'à un couloir où on trouve 5 bureaux à droite et 2 bureaux et un restaurant pour les employés avec cuisine et ses dépendances, la surface de l'administration est de 320 m2

5) Prix de la vente : est fixé à 1.479.630.000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 25/11/2019 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ère instance de l'Ariana

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019T01431VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha Avocat à la Cour de Cassation

3 rue abderrahman ibn Aouf menzah 5 Ariana

TEL/Fax : 71.351.773

MF222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A inscrite au RC à Tunis sous le n° 18233 1996, représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. - En sa qualité de créancier, hypothécaire.

2) Le débiteur principal : société mondiale de promotion immobilière (interpro) ,sal RC n° Tunis B2554782004 MF 900289S représentée par son gérant sise à 5 rue Liberia Tunis.

- En sa qualité de débitrice, propriétaire et hypothécaire.

3) Avocat Poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 42, rue Om Kalthoum Tunis -1001.

4) L'immeuble mis en vente :

C'est un immeuble immatriculé objet du TF 24443 Ariana dénommé «Hassan» d'une superficie globale de 3332 M2 c'est un terrain nu de forme rectangulaire situé derrière la route rououse el harayek qui ouvre sur une rue derrière la résidence Givenchi et prés de l'immeuble l'air sain des jardins d'el Menzah 2 Ariana réservé aux bâtiments perpendiculaire d'un niveau de 28 m pour batir un rez de chaussée et 6 étages supérieurs selon le cahier de charge des autorités compétentes sans commodités ce terrain se trouve dans un lotissement de routes modernes avec liaison et canalisation des eaux et autre.

5) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 4.031,346,816 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère Instance de l'Ariana le lundi 25 novembre 2019 à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019T01440VEPA1

Ventes aux enchères publiques suite à une saisie immobilière suite à la baisse de 40 % de la mise à prix

Cabinet Maître Toumi Nawel Avocat

7 Rue de Qatar - le Kram

F : 088307 A

Tel : 71.977686

1-Poursuivant : la société Tunisienne de recouvrement de créances «STRC» SA par son représentant légal, inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le n° B196131999 élisant son domicile au cabinet du maître Toumi Nawel sise à 27 rue Qatar le Kram

2- Partie saisie : Les héritiers de Monsieur Slaheddine Ben Mohamed Ghodbane : sa veuve Nefissa Ghodbane et ses fils et filles : Rim, Dayn, Mohamed Iskander, demeurant à 3 rue de Perse le Bardo.

3- Immeuble Saisi : le bien immobilier objet de la vente est situé à 5km de la ville d'Ain Draham dans une zone forestière montagneuse sur une superficie de 14775 m 2, objet du titre foncier n° 2358 Jendouba dénommé « Zina » sur lequel est édifié un hôtel touristique de la catégorie de trois Etoiles

«Hôtel la forêt», composé d'un rez de chaussée et de deux étages.

L'hôtel est composé des facilités suivantes, accueil (réception et administration) les locaux communs

(bar-salon-café) hébergements (62 chambres - 2 suites) cuisine, restauration, buanderie, locaux techniques.

Le bien immobilier est équipé des utilités nécessaires dont l'eau, l'électricité,

Le chauffage et la climatisation centrale.

L'hôtel est fermé depuis 2011.

4- Mise à prix suite à une baisse de 40% : 1 974.600.000 DT outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

5- Visite de l'immeuble, tous les jours pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Jendouba et à l'étude de l'avocat poursuivant.

6- Date et lieu de la vente; la vente aura lieu le mardi 19 Novembre 2019 à partir de 9h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Jendouba.

7) Observation : ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consignés au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent être munis en plus des autorisations administratives nécessaires.

2019R02383VEPA1

Avis d'adjudication immobilière

Il sera procédé à la vente de l'immeuble ci-après le 28/11/2019 à 9 heures du matin à la chambre des saisies immobilières du tribunal du 1ére instance de Sousse au palais de justice de Sousse.

Le demandeur à la vente : Jameleddine Yacoub CIN n° 02859980 domicile élu chez son avocat Maître Hédi Boufares.

Le débiteur saisi : Mohamed Abderraouf Gazah C.I.N .n° 02837440 demeurant 8 rue Oman n° 109 Msaken

L'immeuble mis en vente : La totalité de l'immeuble dénommé « Essaâda» objet du titre foncier n° 70190 Sousse sis à Sousse délégation de Sousse, Gouvernorat de Sousse, rue Hammamet cité olympique de Sousse d'une superficie totale de 267 m² objet de la parcelle n° 11 m2, composée d'un rez - de chaussée ayant des escaliers menant au premier étage, un salon, 2 chambres, un groupe sanitaire et cuisine, le premier étage comprend 4 chambres, une salle de bain et un balcon, équipée en eau potable, éléctricité, gaz de ville, chauffage central et reliée aux conduites d'assainissement.

Les charges : 8 hypothèques inscrites au profit de la BIAT

L'avocat poursuivant : Maître Hédi Boufares avocat à la cour de cassation à son étude sise rue Salah Saad à Sousse. (M.F 80180 P)

Mise à prix : 499 mille dinars + les frais de l'adjudication.

Observation : Pour consultation du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse ou contacter l'avocat poursuivant Maître Hédi Boufares. Pour participer à l'adjudication il faut consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Pour la visite de l'immeuble mis en vente chaque dimanche de midi à 13 heures.

2019S01188VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Hassouna Ayachi,(MF :771793J) avocat à la cour de cassation, Boulevard Hassouna Ayachi Sousse.

Le poursuivant: Jihed ben Mustari Saadaoui, titulaire de la CIN n°08224514, résident à la rue Ibrahim Ibn ElAgleb Khezema Sousse, son domicile élu au bureau de son avocat maître Hassouna Ayachi sis au Boulevard Hassouna Ayachi Sousse 4000.

Partie saisie : Amira Halima Bent Samir Belajouza, CIN n°09322904, domiciliée à la rue Magreb Khezema Ouest Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hassouna AYACHI, avocat à la cour de cassation, (MF : PA 771793) Boulevard Hassouna Ayachi Sousse.

Désignation du bien à vendre: la totalité des 36050 parts indivises revenant à madame Amira Halima Bent Samir Belajouza dans la propriété dénommée « Ben Haj Ali» objet du titre foncier n0151696 Sousse couvrant 144200 m2 et divisé en 144200 parts indivises dont la part équivaut à un mètre carré.

Le bien précité constitue en fait dans un terrain agricole comprenant un logement rural non achevé sis à Enfidha Sousse.

Mise à prix : deux cent soixante dix mille dinars (270000dt.000).

Date et lieu de la vente: Le mardi 19/11/2019 à partir de 9h du matin à la salle des criées près du tribunal de première instance de Sousse 2 sis à Sahloul Sousse.

La visite des lieux : toute la journée sur les lieux, et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1er instance de Sousse 2.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter une caution bancaire ou un chèque certifié audit montant, les étrangers doivent être munis de l l'autorisation administrative préalable exigée par la loi.

2019S01192VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude maître Faouzi Zouiten

Avocat à la cour de cassation rue professeur CALMETTE Sousse

Tel : 73.226.693

*Poursuivant : 1/ Mr Ali ben Mohamed Brini retraité, CIN n°2883586 du 13/08/2015. Demeurant rue Asma ben Abi Baker kalaa sghira.

Partie – saisie : 1/ Mr Nejmeddine ben Bechir Chouchene ouvrier, C.I.N 05515394 du 24/12/2008 demeurant rue 20 mars kalas sghira.

Avocat poursuivant : Maître Faouzi Zouiten

Avocat à la cour de cassation demeurant rue PROF. Calmetie Sousse MF : 298938R.

Désignation de l'immeuble saisi : Une maison en cours de reconstruction genre habitation continue avec étage en cours de construction au niveau de la dalle et les murs extérieurs sis rue Jameleddine El Afghani dérivant avenue 20 mars KALAA - SGHIRA délimitée:

Nord : Alya Belhouch

Est : Mouhamed Mbarek

OUEST : Rue Jameleddine el Afghani (porte d'entrée)

SUD/ Taib Belaid .

25-0CT-2019 14 :13 From:

Rez de chaussée Superficie : 120m2 Surface couverte; 100 m2 Toit dalle (J16+5)

Murs : pierres + briques Parterre : carreaux mosaïque Menuiserie en bois

Agencé sauf salle de bain avec électricité + eau potable + onas composition : Hall

Carrelage + faïence sur les murs

Cuisine : 3.45m x3.70m avec annoire en bois avec céramique parterre; faïence à

Hauteur de 2.20m modestement équipé.

Toilette et salle de bain en cours de construction.

Hall 1.50mx1.60m ouvrant sur une chambre 4.60m 3.5m

Carrelage + faïence sur les murs

Cuisine : 3.45 M x 3.70m avec armoire en bois avec céamique parterre, faïence à hauteur de 2.20 m modestement équipé.

Toilette et salle de bain en cours de construction.

Hall 1.50 mx 1.60m ouvrant sue une chambre 4.60 m3.50m.

1er étage :

Superficie : 110m2 environ construction en béton armé

Toit : Dalle (H16+5)

Murs : Briques nues

Cloison : Briques nues.

Mise à Prix :

Le prix est fixé à 98.800.000 selon l'expert Mr Mehrez Trad.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 19/11/2019 à partir de 9h00 à l'audience au tribunal de 1ère instance de Sousse 2.

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble se fait à chaque jour.

Pour plus amples informations contacter l'avocat poursuivant Me

Faouzi Zouiten et au Greffe du Tribunal de 1ére instance ce de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier de charges.

2019S01193VEPA1

Vente à l'enchère publique

Maître

Monji Dziri

Avocat auprès de la cour de cassation

28, avenue Alexandre Dumas Sfax

Tel : 74227591

Matricule fiscal N°000-P-A-6302 30/T

Le saisissant : Iyadh Sellami, Syndic de faillite de la société Tlili de construction métallique et représentant de la masse des créanciers, sis route aéroport Km 0,5 immeuble Abdelaziz Sfax.

L'avocat poursuivant : Maitre Monji Dziri, avocat auprès de la cour de cassation sis 8, rue Alexandre Dumas-Bab.Bhar-Sfax.

Le saisi : Tlili ben Hassan ben Sarah Tlili, gérant de société demeurant route Sokra Km 2,5 au 04 passage Sfax et route de l'aéroport Km8 auprès de la salle des fêtes Montazar Sirine Sfax.

Le bien exposé à la vente : Vente d'un lot de terrain de surface 1312 mètres carrés de dimensions du côté est en direction sud-nord 29,60 mètres et de l'ouest limité par coin nord-sud 18,30 mètres puis il dévie à l'est 0,2 mètres et vers le sud 11,50 mètres et au nord 45 mètres limité au sud le reste du lot de terrain n°7 sujet de l'acte de propriété n° 57813

Sfax nommé Masrab Dajel Bis et à l'est un passage et à l'ouest un voisin et au nord un côté du lot n°7 sujet de l'acte de propriété demandé. Bâtite sur ce lot de terrain une villa d'une surface de 384 mètres carrés composée à l'est d'une véranda et une médiane et 'une salle de réception puis un couloir et une salle de bain puis trois chambres et une autre chambre avec une salle de bain, des toilettes, une cuisine, une véranda orientée vers l'est et un entrepôt et escaliers. Ce lot est composé de 1230 parts d'un total de 2242,5 parts revenant au saisi sujet de l'acte de propriété n°57813 Sfax nommé Masrab Dajel Bis composé de 112197 parts situé dans la foret de Sfax à la limite nord du Wadi Agarkb et à la limite sud de la route n°22. 11 a été caractérisé et personnalisé par le rapport de l'expert

Monsieur Abdelhafidh Fakfak en date du 12/4/2019 à titre d'exécution de l'ordonnance sur requête n°4002 rendu par Monsieur le président du Tribunal de première instance de Sfax 2 en date du 20/2/2019 objet d'un commandement valant une saisie immobilière sous le n°11024 déposée par Maître Mohamed Najar Sassi le 19/9/2019 inscrite au titre foncier sous le n°57813 Sfax en date du 23/9/2019. Notez que le bien saisie a un privilège au profit du trésor public d'une dette de 12677,000 dinars en date du 5/11/2005.

La mise à prix : La mise à prix est déterminée pour l'enchère dans la vente du bien saisi à

548.240.000DT. Chacun souhaitant participer aux enchères doit déposer le tiers de la mise à prix, C'est – à - dire ce qui est égal à 182.746.666DT avant la date de la vente. La visite du bien est possible tous les jours ouvrables de la semaine pendant les horaires du travail. Pour tous renseignements utiles le contact se fait au niveau du secrétariat du tribunal de première instance Sfax 2 ou à été déposé le cahier des charges et le rapport de l'expertise en date du 12/4/12019 Ainsi qu'au bureau de Maître Monji Dziri l'avocat auprès de la cour de cassation sis au 28, rue Alexandre Dumas Sfax.

Noter bien que les étrangers doivent avoir préalablement une autorisation de la part de Monsieur le Gouverneur de Sfax, de même que l'enchère ne se fait que part l'intermédiaire d'un avocat.

Date de l'enchère : l'adjudication du bien immeuble relative au procès n°1287 se fait à la salle des ventes des biens immeubles du tribunal de première Instance de Sfax 2 à fon siège sis 4 rue Ahmed Alou/ou près de la CNSS (Caisse nationale de sécurité social) Sfax El Jadida Sfax la matinée du mercredi correspondant au vingt sept novembre année deux mille dix neuf (27/11/2019) à neuf heures du matin (09H) et suivant.

2019X01303VEPA1

Vente aux enchères publiques Etude Maître Ben Salah Lamia

Avocat à la cour d 'appel 28, rue Victor Hugo Sfax

Partie poursuivante Salih ben Taher Guidara titulaire de la C.I.N n°0128137 délivrée le 29/01/1999. Domicile élu à l'étude de Maître Ben Salah Lamia bent Msarra avocat à la cour d'appel 28 rue Victor Hugo, 3000 Sfax.

Partie poursuivie : Dagdoug Mahsouna bent Ali ben Med 2) les heritiers de Nisria bent Ali ben Sadok Kallel qui sont son mari Tonsi Hédi ben Mahmoud ben Mansour et ses fils majeurs Med,Hassib.Mounir.Fatma et Melek. 3) Les heritiers de Ghazi Kallel qui sont son epouse Mouhiba bent Med ben Mahmoud Mseddi et ses fils majeurs Haifa.Haykel et Haythem Kallel. 4- Zakhroufa bent Ali ben Sadok kallel. 5- Sadok ben Ali ben Sadok Kallel. 6- Fadhila bent Ali ben Sadok Kallel. 7- Monia bent Ali ben Sadok Kallel, domiciliés tous à route mahdi a km6 impasse chikh sallemi szkiet edeir Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Salah Lamia bent Msarra, avocat à la cour d'appel, 28 rue Victor Hugo, 3000 Sfax.

Immeuble saisi : Imeuble en étant partie d'un ancien borj batit sur 342 m2 de surface de la surface couverte est de 88 m2 comprenant ouestia et 2 chambres. Cuisine une salle d'eau et une partie du centre de la toiture son toit est en bois une parti du sol en carrelage et partie en ciment équipe par 1 eau et le électricité, limité au su

par Sadok Kallel, à l'est par une rue spécial pour Sadok Kallel, au nord par une rue et l'ouest par Zakhroufa Kallel.

Mise à prix : Soixante dix sept milles dinars (77.000.000).

Jour et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 25/11/2019 à 9h devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax.

Les conditions de visite : Toute personne, voulant acheter, à le droit de visiter les immeubles chaque jour pendant le temps de travail sauf les vacances.

La participation aux enchères nécessite la consignation du 1/3 du montant de la mise à prix avec ministère d'avocat. Le paiement ne peut être effectue qu au comptant ou avec un chèque certifié par la banque.

2019X01305VEPA1

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096 et Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1 ère instance de Tunis sous le n° B167001997 dont le siège social est situé à 9 rue Hédi Nouira Tunis, demeurant avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi: Mr Riadh Ben Abdekader Mkaouar (débiteur), commerçant de légumes et fruits en gros titulaire de la CIN05359S00 inscrit au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ére instance de Sfax sous le n°A132462002 y demeurant :1) immeuble Sfax City Mezenine bureau N° 7 Sfax.

2) Rue Bechir MHadhbi taksim Sios Ziteks immeuble N°8 el wafa Sfax Medina Sfax.

Avocat Poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente: Suite d'une saisie immobilière faite par huissier notaire Mohamed Chouaiakh sous le n° 13013 le 12/9/2019 sur la totalité de la propriété sise route de Mahdia km 4.5 Zanket Mkaouar Sfax à droite qui mène à Sakiet Eddair, se trouve l'entrée par Zanket MkJouar à distance de 300 m à environ de la route principale, représentante d'une parcelle de terrain, Sud -Est-de superficie est de 810 m2, ou existe une villa construite sur la parcelle modèle architectural presque moderne de superficie est de 195 m2 qui se compose de trois chambres salon chambre séjour cuisine,salle de bain et veranda ainsi qu' un garage construit coté Ouest de superficie est de 47m2 qui se compose d'une buanderie et salle d'eau.

La totalité de la construction sous sol carrelé, toiture dallée ciment armé murs construits en pierres avec enduit couverts d'une couche de peinture équipée de l'eau potable et électricité état acceptable avec entretien.

Ses limites : du coté Sud rue ou son entrée .de l'ouest Mkaouar, du Nord Mkaouar et de l'est Feki,

Mise à prix : est fixée à trois cent quarante huit milles dinars (348.000.000D) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 25 novembre2019 à partir de 9h00 du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 1, sise Rue Abou Kacem Echebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 116.000.000 dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis l'autorisation de Mr le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2019X01310VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Le Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ére instance de Tunis sous le -n°B 167001997 dont le siège social est situé au 9 rue Hédi Nouira Tunis 1001, agence avenue Hbib Bourguiba Sfax son domicile à l'étude de son avocat maître Mohamed Sofiène Jamoussi ,44 avenue Habib Bourguiba immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Sté Kaffel d'amandes et dérivés société à responsabilité limitée représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce du Tribunal de 1ére instance de Sfax sous le, n°B08120602013 matricule Fiscal n°1303551/T dont le siège social est situé à Sfax 1) Route de Mahdia Km7 Sakkiet Eddayer, Route de Mahdia Km14 Sfax. 2) son domicile .à l'étude de son avocat Hbib Krid demeurant rue Abderrahmen Azzem Résidence Wifek Bureau n°23 Monplaisir Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 avenue Hebib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un commandement valant saisi immobilière inscrit faite par Maître Mohamed Chouaiak Huissier Notaire sous le n° 44458 le 25/06/2019 et inscrit le 19/08/2019 sur la totalité de la propriété objet de titre foncier n°106201 Sfax nommé "Echarika" représentée par un lot de terrain nu cloturé de 4 cotés sise Route de Mahdia Km 10 au ceinture reliante entre les Routes de Mahdia et saltnia

Sfax, loin de Route de Mahdia envers 600 m et au bord de cette ceinture et à gauche vers route de Mahdia d'une superficie est de 1310 m². Ses mesures du Sud-Nord de coté Est est de18. 71 m et de coté Ouest est de 18.80 m, Est ouest de coté Nord est de 72.66 m et de Sud : 71.94 m qui contient une porto métallique OUVCI1eouverte sur la route de ceinture sus - indique ou son entrée.

Sur ce lot de terrain se trouve une construction représentée par un dépot, secretariat, espace couvert de toles ondulées et pièce pour le gardien y détaillés qui suit :

-Dépôt ses mesures 27.70x6.50m, son toit par toles ondulées de hauteur est de 4.5, sol ci enté qui contient une porte ouverte du coté Nord d'une superficie est de 180m²

-Le secretariat ses mesures est de 5.80x4.20 m, son toit par béton de hauteur est de : 2.50 m, .sol carrelé qui contient une porte du coté Est d'une superficie est de 25 m²

-L'espace couvert par des toles ondulées ses mesures : 17. 70x5.50 en sol en sable

- L'espace couvert par des toles ondulées ses mesures :12 x 11 : 50 m,de hauteur est de 6 ,sol, cimenté

-Loge gardien ses mesures : 5.75x2.50 ID .plafond dallé .sol carrelé

La superficie de l'espace couvert est de 97 m2

Les limites de cette propriété : du Sud le reste de la propriété saisie (le reste de-l'usine-objet de titre foncier n° 10 1456 Sfax) de l'est ceinture reliante entre routes de Saltnia et Mahdia de l'ouest propriété Turki et du Nord propriété Ben Slima

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

-hypothèque sur' tout la propriété d'un montant 300.000.000 D inscrit le 11/2/2015 Vol 02/2015 sous n°372 au profit du saisissant ATB.

-hypothèque sur tout la propriété d'un montant 300.000,000 D inscrit le 20/10/2015. Vol 02/2015 sous n°2816 au profit du saisissant ATB.

-Commandement valant saisie immobilière inscrit le 19/8/2019 (vol-Sfax 02/2019 n°2372) auprofit du saisissant.

Mise à prix : est fixé à Cent soixante Milles Dinars (160.000 .000) Terrain et construction et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication,

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le Lundi 25 novembre 2019 à partir de 9h00 du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de, Sfax, sise à la rue Abou El Kacem Echebbi.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3, du montant de la mise à prix est de 53.333.333 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. Le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax oû est déposé le cahier des charges.

2019X01311VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Laila Jbara

Avocat

Avenue Farhat Hachad Beja

Poursuivant : Rabeh ben Mohamed Masghouni demeurant à 35 rue Mohamed Salah Khabthani Beja.

Avocat poursuivant : Maître Laila Jbara avenue Farhat Hachad Beja

Parties Licite : Hatem ben Hmida Kefi demeurant à 11 rue Errazi Beja.

Immeuble soumis à la vente : La totalite de la superficie de 30,139 après la soustraction de la 202 objet du titre foncier n°10254 Beja donnant accès 1ére étage 3 pièces et salle de Bain cuisine 2éme étage aussi 3 piéces et Salle de Bain cuisine.

Mise à prix : Vingt deux mille neuf cents quatre vingt treize dinars 744 millimes.

Remarque : Toute personne désirant participer aux enchères doit au consigner le tiers de la mise à prix au moins à la trésorerie ou présenté un chéque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers l'obligation de l'autorisation du gouverneur.

Visite : La visite peut se faire tous les jours du 9H à 16 H.

Date et lieu de la vente :

Le Jeudi 05/12/2019 à partir de 9H à la chambre des criées du tribunal du orelière instance de Beja.

2019J00092VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Messai Imed Avocat

04 Rue Okbaa Ibn Nafaa Beja

Poursuivant : 1) Bechir ben Hasouna Ben Aliwa 2) Leila bent Hsouna Ben Aliwa 3) Nourddine Amdouni 4) Marwa Amdouni 5) Ghassen Amdouni , Tous demeurent à Rue Okbaa Ibn Nafaa Béja.

Partie licitée : Malika Bent Mustapha Ben Sassi Khwildi demeure à Rue Habib Bourguiba Nefza Béja.

Immeuble mis en vente : la totalité de la maison composée de deux étages n°6 existant à Nefza à Rue Habib Bourguiba Nefza gouvernorat de Béja.

Mise à prix : quatre vingt quatre mille deux cent trente et un dinars quatre cent millimes

Date de la vente : la vente aura lieux le jeudi 28/11/2019 à 9h du matin par devant le tribunal de 1ere instance de Béja.

Remarque : l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voit d'avocat, après soit consignation du tiers de prix initial soit par chèque certifie, soit par caution bancaire irrévocable.

2019J00093VEPA1

Vente aux enchères publiques de 3 immeubles immatriculés sis à Ezzahra au bord de la mer objet des titres fonciers n° 30263 Ben Arous. 30269 Ben Arous et 30791 Ben Arous. (1ère audience)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat

24 rue Cyrus Le Grand Tunis

Tel : 71.340.429

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

Banque internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N°: 000110F, ayant son siège social au n° 70-72 avenue Habib Bourguiba, -Tunis-, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n° 24 rue Cyrus le Grand, - Tunis-.

2) Le débiteur saisi :

Mr. Rafik, Ben Mohamed Fakhfakh (C.I.N N° : 00431783), demeurant au N° 17 rue du Bois, Zone Industrielle Ksar Saïd, Douar Hicher, -Manouba- ou bien : au n° 33 avenue de France, Ezzahra, - Ben Arous - ou bien: au n° 35 avenue de France, Ezzahra, -Ben Arous- ou bien : au n°: 57 rue 1er juin, Mutuelleville, - Tunis,

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat, (MF N° : 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n° 24 rue Cyrus Le Grand, -Tunis-.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

*) Selon les données du registre foncier :

La totalité des 03 immeubles revenant à titre de propriété aux débiteurs saisis :

*) Le premier :

La totalité de l'immeuble sis à Ezzahra en bordure d'une allée, d'une superficie de 01 à 32 ça (132 m2), fractionné en 132 parts, dénommé "ANGEL HENRY", faisant l'objet du titre foncier n° 30263 Ben Arous.

*) Le deuxième :

La totalité de l'immeuble sis à Ezzahra en bordure du domaine public maritime, d'une superficie de 01 a 84 ça (184 m2), fractionné en 184 parts, dénommé "Jean Henry", faisant l'objet du titre foncier n° 30269 Ben Arous.

*) Le troisième :

La totalité de l'immeuble sis à Ezzahra en bordure du domaine public maritime d'une part et d'une rue d'autre part d'une superficie de 11 a 56 ça (1156 m2), fractionné en 1156 parts, dénommé "GAUBIN", faisant l'objet du titre foncier n° 30791 Ben Arous.

*) Selon 1er rapport d'expertise en date du 06/03/2017 établi par Mr. Mohamed Fathi Ben Naceur l'expert judiciaire en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 15/06/2016 sous le n° 8981, mis à jour par le 2ème rapport en date du 25/09/2018 établi par le même expert en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 07/03/2018 sous le n° 23174:

Les 03 titres fonciers sus-indiqués consistent en une parcelle de terrain rectangulaire clôturée sise à Ezzahra, -Ben Arous-, au bord de la mer, plus précisément, au N° 33 avenue de France, Ezzahra, sur laquelle est construit un immeuble destiné à l'habitation composé d'un RDC, et d'un étage. La superficie couverte totale de l'immeuble est de 1472 m2 :

-Le RDC d'une superficie couvert de 250 m2, comportant : un porche d'entrée, un hall, 02 salons, 04 chambres, une cuisine, une salle de bain, 02 lavabos, un garage, et un escalier qui mène à l'étage.

. -L'étage d'une superficie couverte de 235 m2, comportant : un couloir, 02 salons,

05 chambres, 03 salles de bains, 02 lavabos.

L'immeuble est clôturé de tous les cotés.

Les plafonds sont faits par des dalles, du béton armé et du faux plafond en plâtre. L'état des constructions est très bien.

Les matériaux utilisés sont de qualité supérieure (marbre blanc, fer forgé, menuiserie en aluminium, bois acajou, équipements sanitaires de 1er choix etc ...)

L'immeuble est doté de la climatisation centrale et de tous les équipements tels que l'eau potable, l'électricité, ligne téléphonique, l'évacuation des eaux usagées et la route goudronnée.

5) Mise à prix :

Elle est fixée à deux millions deux cent quinze mille dinars (2.215.000,000 DINARS), en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radès, -Ben Arous, le jeudi, cinq décembre deux mille dix-neuf (05/12/2019), à partir de 9 heure (affaire n°: 39848).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ére instance de Ben Arous sis à Chouchet Radès, -Ben Arous, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n° 24 rue Cyrus Le Grand, -Tunis - Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les

personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du C.P.C.C. Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2019403372VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation 106 Bis rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal 182910 Q/A/P/000 TEL : 71.801.300

FAX : 71. 783. 701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son directeur général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Partie saisie : Mohamed Ben Mohamed Ismail CIN 01035099 demeurant route de Mahdia km 1.5 rue de Palestine Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du BIEN à vendre : L'immeuble objet du titre foncier n° 63639 Sfax dénommé «Fatma» consistant en un terrain agricole nu sis à route Elain km 13 Sfax.

Mise à prix : (147.000,000 D.T) outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

Date et lieu de la vente : Mercredi 04/12/2019 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Sfax 2 à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019403373VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble non immatriculé licitation

Etude Mr Sami Bouzidi Avocat à la cour de cassation .42 Avenue Hédi Chaker Tunis 1071 B13

Tel : 71.79.89.92

MF: 0587215W/A/P/000

1/ Partie poursuivante : Hana Jouini ayant élue domicile au cabinet de Maître Sami Bouzidi Avocat à la cour de cassation.42 Avenue Hédi Chaker B13 Tunis 1071

2/ Avocat poursuivant : Maître Sami Bouzidi Avocat à la cour de cassation .Avenue Hédi Chaker n°42 B13 Tunis 1071.

3/ Partie poursuivie : Fathia Jouini, ayant élue domicile au cabinet de Maître Said Ghabouch Avocat, résidence assoumoud avenue 09 Avril n° 91 Tunis.

4/ Désignation de l'immeuble à vendre : appartement destiné au logement, situé au rue Ezzahra cité el Foll résidence l'Oasis bloc 3 appartement 01 rez de chaussée Mourouj 01, le plafon est en dalle de beton , le sol est en carrelage , les murs sont en brique, les fenêtres sont en bois, composé d'un salon donnant à un balcon une cuisine et un séchoir, salle de bain et toilette, trois autres chambres, alimenté en électricité, de l'eau potable et du gaz de ville, l'état de la construction est moyen mal entretenu, sa superficie est de 72 m2.

5/ La mise à prix : la mise à prix est fixée à soixante seize milles neuf cent soixante huit dinars (76.968,000 Dinars) estimée par l'expert Oussama Ben Mahmoud selon son expertise datant du 13/06/2019 suite à une ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Tunis du 16/05/2019 N° 36131. Outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'adjudication:La vente aura lieu à l'audience de jeudi 05/12/2019 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous situé à la route nationale N° 01 km 5 Chouchet Radés 2013.

7/ Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine heures de travail. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Sami Bouzidi, Av Hédi Chaker N° 42 B 13 Tunis, ou au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019403374VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de règlement judiciaire et période d'observation Société SDPR

Siège social : Cité Boukhzer 4000 Sousse Ville Sousse

MF : 1445440Z/A/M/000

RC : B0950222016

Par décision prononcée par le président de la cour de première instance de Sousse le 11/04/2019 dans le dossier de règlement judiciaire n° 220, Il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et une période d'observation contre la société SDPR siège social Cité Boukhzer 4000 Sousse ville Sousse, la désignation de Mr Jamel El Kamel administrateur judiciaire chargé d'avisé la débitrice suivant le règlement en vigueur de lui présenter son plan de redressement et l'analyser et le redresser s'il a lieu.

En cas de l'inaction l'administrateur judiciaire élabore un plan de redressement dans un délai de trois mois le Tribunal décide aussi l'insertion de la présente décision au registre de commerce et la transmission d'une copie à la commission de suivi des entreprises économiques et sa publication au journal officiel. Les créanciers sont appelés à remettre à l'administrateur judiciaire sis avenue Taieb Hachicha immeuble Attijari Bank 4070 M'saken Sousse leurs titres des créances avec un bordereau indicatif des pièces remises et des sommes, réclamées. Le bordereau certifié sincère et véritable, est signé par le créancier et ce, dans les délais et les procédures légales.

2019S01183VEPA2

Faillite

STE œuf d'or – SA

Zaarna Ouest Kalaa Kebira 4060 Sousse

MF : 1339764Y/M/N000

RC : B9150772014

CNSS : n° 430070-69

Le tribunal de première instance de Sousse 2 a prononcé la date du 27/03/2019 un jugement .de faillite de la société et la nomination de Mme Amina Chemkhi juge commissaire et Mr Naoufel Bouzgarrou syndic de faillite.

Les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances dans UN délai de 30 jours de cette annonce au journal officiel à l'adresse suivante Naoufel Bouzgarrou 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse.

2019S01189VEPA2

Jugement d'ouverture des procédures du Règlement judiciaire

«Société Kamy»

R.C : B172171996

M.F : 386456YAM000

Siège social : Z.I Nabeul

En vertu de la décision n°34 rendu par le président du Tribunal de première instance de Nabeul en date du 13/09/2019, il a été décidé :

- Le bénéfice de la société «KAMY» des procédures de règlement judicaire.

La nomination de Madame Neila Chebly en qualité de juge commissaire pour contrôler les étapes du règlement judicaire.

La nomination de Mr Slah Guedouar en qualité d'administrateur Judiciaire pour contrôler les actes de gestion et assister la société dans tous ces actes.

L'insertion de cette décision au registre de commerce de la société bénéficiaire du règlement et la communication d'une copie à la commission de suivi des entreprises économiques et la publication de cette décision au JORT à la charge de la société débitrice.

2019403362VEPA2

Avis de changement du liquidateur

En vertu d'une ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Beja en date du 08/10/2019, Monsieur Mokhless Ben Youssef a été nommé liquidateur de l'héritage du Feu Ali ben Amer El Gharbi au lieu du liquidateur Mr Omar El Fathali.

Toute personne ayant intérêt ou relation avec l'heritage du feu

Ali Ben Amer El Gharbi est prié de prendre contacte avec le liquidateur judiciaire Maître Mokhless Ben Youssef à son adresse 55,Rue Kheireddine Pacha 2éme étage - A2 Monplaisir -Tunis.

2019403368VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'Industrie Touristique «HEDIA»

Société anonyme au capital de 1.200.000 DT

Siège Social : 6, avenue Habib Thameur. Tunis

R.C : B1151861997

M.F : 0012727 Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société d'industrie touristique «HEDIA» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire pour le Jeudi 21 novembre 2019 à 10 heures sis au siège de la société 6, avenue Habib Thameur - 1069 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification des dispositions statutaires relatives au mode d'administration en application des dispositions de l'article 215 C.S.C

2- Mise en conformité des statuts avec les dispositions législatives et réglementaires régissant le droit des entreprises en Tunisie.

3- Refonte des statuts conformément aux dispositions de la loi n°93 du 03 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la loi n° 46-2019 en daté du 29 avril 2019.

4- Réitération de la nomination des administrateurs.

5- Réitération de nomination du commissaire aux comptes.

6- Mise en œuvre des résolutions de l'assemblée.

7 - Délégation de pouvoirs.

8- Mesure légale et de publicité

9- Questions diverses.

2019T01426SANB3

Convocation

A l'assemblée générale extraordinaire

Société de la maison des agriculteurs

«S.A au capital de 140.000 DINARS»

MF. 5857 R. A. M.000

R.C : B 15-11. 1998

6, Avenue Habib Thameur - 1069 - Tunis

Messieurs les actionnaires de la société de la maison des agriculteurs sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire pour le Jeudi 21 novembre 2019 à 9 heures sis au siège de la société 6, avenue Habib Thameur - 1069 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Prorogation de la durée de la société

2- Modification des dispositions statutaires relatives au mode d'administration en application des dispositions de l'article 215 C.S.C

3- Mise en conformité des statuts avec les dispositions législatives et réglementaires régissant le droit des entreprises en Tunisie.

4- Refonte des statuts conformément aux dispositions de la loi n°93 du 03 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la loi N° 46-2019 en date du 29 avril 2019.

5- Réitération de la nomination des administrateurs.

6- Réitération de nomination du commissaire aux comptes.

7 - Mise en œuvre des résolutions de l'assemblée.

8- Délégation de pouvoirs.

9 - Mesure légale et de publicité

10 -Questions diverses.

2019T01427SANB3

Tunisian Indian Fertilizers : TIFERT

Société anonyme au capital de 278 656 600 DT

Identifiant unique : 0975908G

Siège social : 7 rue du royaume d'Arabie Saoudite Tunis

OBJET : Réunion de l'assemblée générale extraordinaire

Les actionnaires de la société TIFERT sont convoqués à la Réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 21 novembre 2019 à 12h à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du Jour suivant :

1. Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée générale extraordinaire.

2. Mise à jour du plan de restructuration financière en fonction des récents développements.

3. Examen de la situation financière de la société et prononciation sur la continuité d'exploitation de la société.

2019R02384SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique du Port El Kantaoui

Société anonyme au capital Social de : 400.000 DT

Registre de commerce : B16971997

Matricule fiscal : 28508W/A/M000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la société Hôtelière et Touristique de Port El Kantaoui sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 19 novembre 2019, à 11H30, au siège de la société 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018,

3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2018,

4/ Quitus aux administrateurs,

5/ Renouvellement des mandats des administrateurs pour les années 2020-2021-2022

6/ Affectation des résultats de l'exercice 2018.

2019S01190SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2018

Société TUNIFOOD

SA au capital de 1 200.000 dinars

RC n° B0863382007

MF : 1020630VAM000

Messieurs les actionnaires de la société TUNIFOOD, société anonyme au capital de 1 200. 000 dinars, ayant son siège social à Mahdia Km 25 dhraa Ben Zied Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2018 qui se tiendra le jeudi 05 décembre 2019 à 10 Heures du matin au siège social de la société sis à la route Mahdia km 25 Dhraa ben zied 3095 El Amra Sfax.

1- Ratification et Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2018.

2- Lecture du rapport d'activité établi par le conseil d'administration.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport d'activité établi par le conseil d'administration

5- Approbation des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2018.

6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code d sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

7- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31/12/2018.

8- Information des fonctions occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général.

9- Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.

10- Election des membres du conseil d'administration de la société pour les exercices 2019/2020 et 2021.

11- Désignation du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019/ 2020 et 2021

12- Pouvoirs pour formalités.

Ladite assemblée est convoquée pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil

d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/1212018 l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2019X01314SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'environnement de Plantation et du Jardinage de Gafsa SA

RC : 1224454

N° d'affiliation à la CNSS : 309878.60

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire de la société d'environnement, de Plantation et du Jardinage de Gafsa qui se tiendra le 07 novembre 2019 à 11h00 au siège social du groupe chimique Tunisien de Gafsa pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation de l'activité de l'entreprise pour 2017,

- lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2017,

- Approbation des états financiers et les comptes associés pour l'exercice 2017,

- Approbation de ne pas accorder les jetons de présence aux membres du conseil d'administration,

- Approbation de la nomination de nouveaux membres au conseil d'administration,

- Acquittement des membres du conseil d'administration et du directeur général,

- Accord des pouvoirs de dépôt et de publicité.

2019D00111SANB3

Convocation à la réunion du conseil d'administration

De la Société d'environnement de Plantation et du Jardinage de Gafsa SA

RC : 1224454C

N° d'affiliation à la CNSS : 309878-60

Messieurs les membres du conseil d'administration sont convoqués à la réunion du conseil d'administration de la Société d'environnement, de Plantation et du Jardinage de Gafsa qui se tiendra le 07 novembre 2019 à 10h00 au siège social du groupe chimique Tunisien de Gafsa pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation de l'activité de l'entreprise pour 2018,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018,

- Approbation des états financiers et des comptes associés pour l'exercice 2018,

- Suivi des recommandations du conseil d'administration,

- Convocation à la réunion de l'assemblée générale pour examiner les états financiers 2018 et ajuster l'ordre du jour,

- Accord des pouvoirs de dépôt et de publicité.

2019D00112SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «HOTEL EL MACHREK S.A»

S.A au capital social de 1. 705.000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Houmt Souk 4180 Djerba

MF : 0024809P/A/M/000

RC : B.179021996

Numéro d'affiliation CNSS : 155472-78

Le conseil d'administration de la société convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 09/11/2019 à neuf (9) heures du matin à l'hôtel «EL MACHREK» sis à l'avenue Habib Bourguiba Houmt Souk 4180 Djerba avec l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2017.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2017.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017.

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017.

5. Affectation du résultat net de l'exercice 2017.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour la période (2018, 2019 et 2020).

8. Pouvoirs.

2019M00373SANB3

Convocation à L'assemblée générale ordinaire annuelle

La boite métallique Tunisienne

Société ·anonyme au capital de 6.500.000 Dinars

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba n° 43 Tunis

Identifiant unique : 0578596Y

Les actionnaires de la société «LA BOITE METALLIQUE TUNISIENNE» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le Mercredi 20 novembre 2019 à 10H du matin au siège de l'usine sis à Korba, à l' effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Lecteur et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2018

- Lecteur du rapport général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2018

- Approbation des comptes arrêtés ou 31/12/2018

- Quitus aux membres du conseil d'administration

Affectation des résultats de l'exercice 2018

- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Questions diverses.

2019403359SANB3

Convocation à l'assemblée générale des actionnaires

Société IM Bank Private Equity

Société anonyme

Siège social : 87 Avenue Jugurtha Mutuelleville 1082 Menzah Tunis

R.C : B01184202014

M.F : 1367425/N/P/M/000

CNSS : 00170000-56

Messieurs les actionnaires de la société IMBank Private Equity sont convoqués à l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu le 4 décembre à 16 H, au domicile du commissaire aux comptes AMC Ernst & Young sis à Immeuble EY, Boulevard de la Terre, centre : Urbain Nord, 1003, Tunis, Tunisie, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la situation économique et financière actuelle de la société et ses perspectives.

2019403369SANB3

Société eSOL

Société anonyme non-résidente

Au capital de 100.000 €

15 rue des métiers Z.I Charguia 2 Tunis-Carthage Ariana

M.F : 1393986S/A/M

Monsieur Jean-Guy Courbière, actionnaire détenant 16,5% du capital de la société e-SOL, invite les actionnaires de la société à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 25 novembre 2019 à 15 heures, au siège de la société 15 rue des métiers ZI Charguia 2 à Tunis-Carthage Ariana pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolution 1 : Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration;

Résolution 2 : Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

Résolution 3 : Questions diverses .

2019403377SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur LOTFI BEN AHMED MOULAHI demeurant à proximité de la route principale N°13 (Route de Sbiba) km 5 Sbeïtla - 1250 Kasserine, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le N° 475 en date du 23 Novembre 2017 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de réfrigération et de conditionnement de légumes, fruits et dattes, située à l'adresse citée ci-dessus, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux siège du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Kasserine ou le président de la municipalité de Sbeïtla ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société MEDIMIX dont le siège social est situé à la route de Mahdia km 25 El Amra Gouvernorat de Sfax a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le N° 512 en date du 10 avril 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une usine de fabrication des aliments composés pour les animaux située à la zone industrielle de Jbel El Ouest Gouvernorat de Zaghouan et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Zaghouan ou le président de la municipalité de Jbel El Ouest ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la société "SOCER" dont le siége social est situé à la zone industrielle de Chebeda à Naassen du Gouvernorat de Ben Arous a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le N° 195 en date du 3 juillet 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité est la fabrication et placage des carreaux céramiques située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le président de la municipalité de Naassen ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Dahri Abdallah demeurant à Aouled Znag Aouled Abda délégation de Siliana Sud Gouvernorat de Siliana a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Siliana sous le N° : 12171 en date du 27/09/2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie Située à Sidi Marched délégation de Siliana Sud gouvernorat de Siliana, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du gouvernorat.

Toutes les réclamations contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Siliana ; Délégué de la région dans un délai d'un mois à compter de la date du publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre Foncier

Mr Seif Eddin Ben Jilanni Ben Slimen Ben Weli titulaire de la carte d'identité Nationale n° 00900795 délivrée le 26/03/2009 habite à Cité Bassatine Zaguouan annonce la perte du certificat de propriété de titre foncier n° 12469 Zaguouan titre de propriété n° 69/121 Zaguouan nommée (Dar Ben Weli) qui est un terrain + maison située à Zaguouan.

2019R02382DIVD2

Cession d'une société

Société assistance engineering et construction AEC S.A.

Siège social : rue de Turquie, Imm. Jaaem, Sahloul, Sousse 4054.

M.F : 000/M/A/1133325 N

En vertu du jugement préparatoire n°07 du 21 octobre 2019 rendu par le tribunal de première instance de Sousse, il a été déclaré la cession de la société assistance Engineering et construction AEC S.A. à tiers et la nomination de Mr. Ismail SBAI, dont le siège est sis au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en qualité de contrôleur de l'exécution chargé d'établir un cahier des charges.

2019S01184DIVD2

Avis au public

Mr Omar Gharsselloui et Mme Rachida Baazaoui avisent le public qu'ils sont propriétaires d'un terrain d'une superficie de 239.04 m² contenant une construction d'un ancien garage sise route de Tunis km3 Sfax limitée au sud par Abd Elaziz Naoui et Moharned Ridha Naoui et à l'est par Abd Essalem Taktak et au nord par un passage et à l'ouest par Lotfi Naoui leur provenant d'un contrat de vente daté le 12/05/2008 enregistré à la recette de Sfax le 12/07/2008 quittance n°M032848 rédigée par les notaires Fatma Dammak et Olfa Hamdani et que ledit titre de propriété étant perdu et ils veulent en extraire un deuxième original tenant place au titre perdu. Toute personne désirant porter plainte doit intervenir auprès de Maître Fatma Dammak notaire domiciliée à la rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la date de cette insertion.

2019X01312DIVD2

Repubique Tunisienne
Ministere de Transport
Office de la Marine Marchande et des Ports

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
(Montants exprimés en Dinars)

ACTIFS

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-2018	MONTANTS AU 31-12-2017
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	4.1	2 781 616	2 386 350
Amortissements		-1 949 443	-1 826 117
		832 173	**560 233**
Immobilisations corporelles	4.2	556 132 949	532 136 186
Amortissements		-365 289 494	-344 003 765
		190 843 455	**188 132 421**
Immobilsations corporelles en concession	4.3	53 998 724	53 998 724
Amortissements		-38 618 982	-38 498 448
		15 379 742	**15 500 276**
Immobilisations financières	4.4	13 970 479	14 108 277
Provisions		-1 273 181	-1 273 181
		12 697 298	**12 835 096**
Total des actifs immobilisés		**219 752 668**	**217 028 026**
Autres actifs non courants	4.5	**906 551**	**319 680**
Total des actifs non courants		**220 659 219**	**217 347 706**
Actifs courants			
Stocks	4.6	1 394 352	1 436 822
Provisions		-134 452	-134 452
		1 259 900	**1 302 370**
Clients et comptes rattachés	4.7	167 113 004	135 455 912
Provisions		-73 806 742	-54 595 329
		93 306 262	**80 860 583**
Autres actifs courants	4.8	34 256 727	33 365 340
Provisions		-946 971	-946 971
		33 309 756	**32 418 369**
Placements et autres actifs financiers	4.9	228 289 688	185 611 656
Liquidités et équivalents de liquidités	4.10	13 984 380	15 011 700
Total des actifs courants		**370 149 986**	**315 204 678**
Total des actifs		**590 809 205**	**532 552 384**

Repubique Tunisienne
Ministere de Transport
Office de la Marine Marchande et des Ports

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
(Montants exprimés en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-2018	MONTANTS AU 31-12-2017
Capitaux propres			
Fonds de dotations		15 593 947	15 593 947
Autres réserves		355 870 016	356 045 230
Bénéfices reportés		40 114 578	0
Autres capitaux propres		2 535 345	2 603 026
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	4.11	**414 113 886**	**374 242 203**
Résultat de l'exercice		72 256 892	42 225 870
Total des capitaux propres avant affectation		**486 370 778**	**416 468 073**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	4.12	0	0
Autres passifs financiers		500	500
Provisions	4.13	7 254 929	7 529 736
Total des passifs non courants		**7 255 429**	**7 530 236**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	22 571 286	22 346 935
Autres passifs courants	4.15	74 439 864	86 035 292
Concours bancaires et autres passifs financiers	4.16	171 848	171 848
Total des passifs courants		**97 182 998**	**108 554 075**
Total des passifs		**104 438 427**	**116 084 311**
Total capitaux propres et passifs		**590 809 205**	**532 552 384**

Republique Tunisienne
Ministere de Transport
Office de la Marine Marchande et des Ports

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018
Modèle autorisé
(Montants exprimés en Dinars)

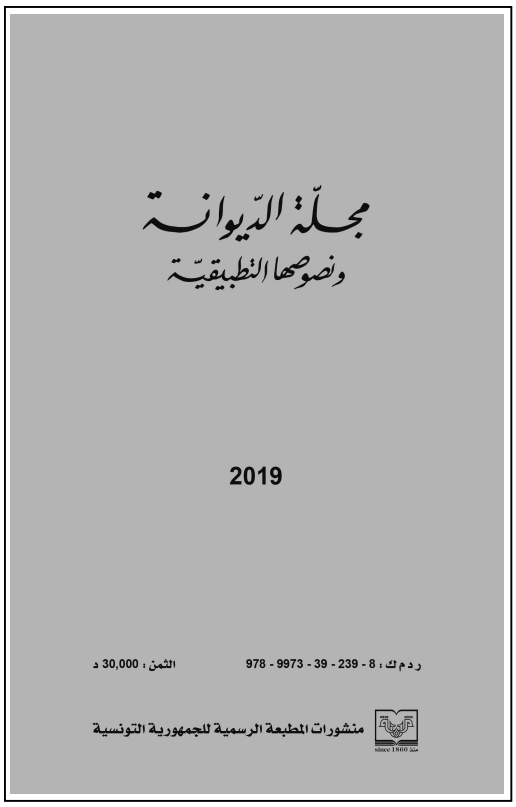
DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-2018	MONTANTS AU 31-12-2017
Produits d'exploitation			
Revenus	5.1	202 516 143	141 617 299
Autres produits d'exploitation	5.2	334 089	245 322
Production immobilisée		0	0
Total des produits d'exploitation		**202 850 232**	**141 862 621**
Charges d'exploitation			
Achats consommés	5.3	7 749 969	6 480 875
Charges du personnel	5.4	56 731 045	54 220 280
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	44 636 373	34 356 924
Autres charges d'exploitation	5.6	9 271 272	8 610 047
Total des charges d'exploitation		**118 388 659**	**103 668 126**
Résultat d'exploitation		**84 461 573**	**38 194 495**
Charges financières nettes	5.7	67 747	5 038 341
Produits des placements	5.8	17 280 086	15 400 906
Autres gains ordinaires	5.9	491 914	578 144
Autres pertes ordinaires	5.10	-6 677	-1 122
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**102 294 644**	**59 210 766**
Impôt sur les bénéfices	5.11	-28 882 454	-16 984 896
Résultat des activités ordinaires après impôt		**73 412 190**	**42 225 870**
Contribution Sociale Solidaire		-1 155 298	
Résultat net de l'exercice		**72 256 892**	42 225 870
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		**72 256 892**	**42 225 870**

Repubique Tunisienne
Ministere de Transport
Office de la Marine Marchande et des Ports

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2018
(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-2018	MONTANTS AU 31-12-2017
Flux de trésorie liés à l'exploitation			
Résultat net		**72 256 892**	**42 225 870**
Ajustements pour:			
* *Amortissements et provisions*	6.1	44 636 373	34 356 924
*** Variation des:**			
** Stocks	6.2	42 470	10 105
** Créances	6.3	-31 657 092	-35 393 312
** Autres actifs	6.4	-2 031 465	1 196 282
** Fournisseurs d'exploitation	6.5	-2 075 563	3 659 779
** Autres passifs courants	6.6	13 404 572	6 862 991
* *Pertes sur éléments non recurrents*			
**** Gain/perte de change***	6.7	0	0
**** Plus ou moins value de cession***		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		**94 576 187**	**52 918 639**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
* Décaissements sur acquisition d'im. corp. & incorp		-27 045 023	-42 050 189
* Décaissements sur acquisition d'immob. Financières	6.8	-2 340 850	-2 933 028
* Encaissements provenant de la cession d'im.crop.& incorp		0	0
* Encaissements provenant de la cession d'im. financières	6.9	2 732 910	2 501 144
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		**-26 652 963**	**-42 482 073**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
* Décaissements sur remboursement d'emprunts		0	0
* Encaissements d'emprunts			
* Part des bénéfices versée à l'Etat		-25 000 000	0
* Dons et subventions sur fond social		-2 275 921	-1 815 043
* Encaissements sur les fonds du projet de modernisation			
* Décaissements sur les fonds du projet de modernisation			
* Encaissements sur Don AECI			
* Décaissements sur Don AECI			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**-27 275 921**	**-1 815 043**
Flux de trésorerie liés aux activités de placement			
* Variation des placements	6.10	-41 702 610	-9 000 000
* Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		27 989	16 829
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		**-41 674 621**	**-8 983 171**
Variation de trésorerie	6.11	-1 027 320	-361 648
Trésorerie au début de l'exercice		15 011 700	15 373 347
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**13 984 380**	**15 011 700**

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-239-8

الحجم : 20 X 13

الثمن : 30,000 د



Edition : 2019

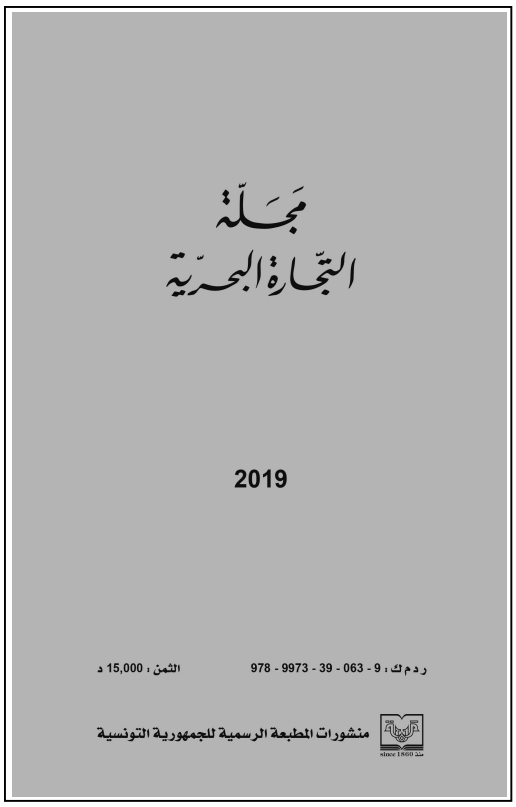
I S B N : 978-9973-39-239-8

Format : 20 X 13

Prix : 30,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-063-9

الحجم : 20 X 13

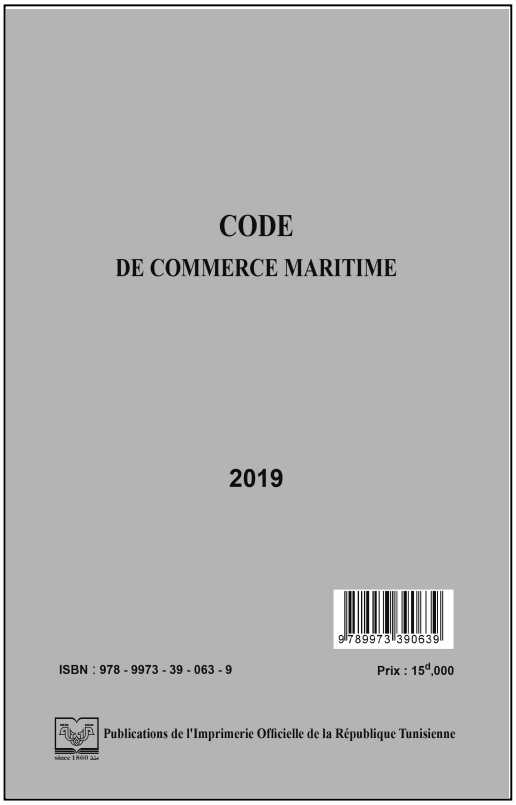
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-063-9

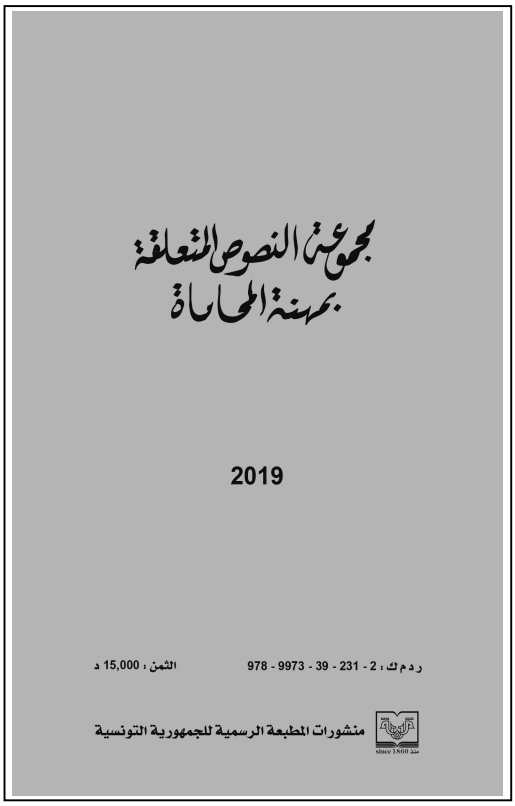
Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-231-2

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د



Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-231-2

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus